Honoraires de transaction TTC (vente)

Prix de vente	Honoraires
De 0 € à 35 000 €	2400 €
De 35 001 € à 70 000 €	7%
De 70 001 € à 92 000 €	6.5%
De 120 000 à 200 000 €	5%
De 200 001 à 250 000 €	10 000 €
De 250 001 à 350 000 €	4%
De 350 001 à 465 000 €	14 000 €
Au-delà de 465 001 €	3%

SARL DENOMAISON IMMOBILIER, au capital de 10 000€, N°Siret 921 529 061 00019, immatriculé au RCS de Clermont-Ferrand, carte professionnelle n°6302 2023 000 000 005 délivrée par la CCI de Clermont-Ferrand Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière - Syndic de copropriété, Garantie financière délivrée par GALIAN-SMABTP - 89, rue La Boétie 75008 Paris, montant de la garantie : 120 000€. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de GALIAN- SMABTP N°RCP_01_171610H

Honoraires de location d'habitation TTC

(Mixte et Meublée)

<u>Honoraires à la charge du bailleur :</u>

Honoraires de visite, de constitution du dossier du locataire et de rédaction du bail	**200 € TTC**
Honoraires de réalisation de l'état des lieux	**100 € TTC**

Pas d'honoraires à la charge du locataire

DENOMAISON IMMOBILIER

BAREME DE GESTION LOCATIVE - HONORAIRES DE GESTION		
En % TTC de l'encaissement	**7,20%**	Coût hors forfait
Mise en place du mandat de gestion	✓	
Emission des avis d'échéances, encaissement des loyers, charges et allocations et délivrance des quittances	✓	
Lettre de rappel et 1ère relance par lettre recommandée et recouvrement amiable	✓	
Révision annuelle des loyers	✓	
Acceptation et contrôle de validité du congé (du locataire)	✓	
Décompte lors du départ du locataire	✓	
Gestion des provisions pour charges et régularisation annuelle	✓	
Tenue de la comptabilité propriétaire	✓	
Réédition mensuelle des comptes et virements des fonds perçus	✓	
Règlement des factures fournisseurs (artisans, syndic…)	✓	
Demande annuelle de toutes attestation (MRH, cheminée, chaudière…)	✓	
Demande de devis pour travaux	✓	
Gestion des réparations urgentes ou réparations inférieures à 1500 euros TTC	✓	
Commande et suivi du dossier de diagnostics techniques	✓	
Visite conseil (pré-état des lieux de sortie)	✓	
Etablissement et envoi des élements pour la déclaration de revenus fonciers	✓	
Gérer au quotidien des difficultés rencontrées par le locataire	✓	
Avenant au bail de location	✓	
Délivrance d'un congé au locataire	✓	
Gestion des sinistres: déclaration, représentation en expertise, devis, suivi des travaux, encaissement des indémnités et reversement après contrôle des travaux	✓	
Gestion du rééquipement d'un logement (ameublement ou/et électroménager)	✓	
Etablissement et mise à jour de l'Etat des Risques et Pollutions (Diagnostic valable 6 mois et obligatoire pour tout nouveau bail)	✓	
Gestion technique des travaux supérieurs à 1500 euros TTC: ordre de service, demande de devis, suivi et contrôle des travaux		2% TTC du montant des travaux TTC
Constitution et suivi du dossier "Permis de louer"		100 euros TTC / dossier
Recouvrement des créances, remise du dossier à huissier pour commandement de payer, procédure d'expulsion (frais d'huissier et d'avocat à la charge du propriétaire)		100 euros TTC / dossier
Représentation aux assemblées générales		100 euros TTC / AG

Toute autre prestation non mentionnée dans le barème ci-dessous sera facturée au taux horaire de 50 euros TTC
Honoraires forfaitaires pour simple gestion de garage ou parking : 10 euros TTC / mois

SARL DENOMAISON IMMOBILIER, au capital de 10 000€, N°Siret 921 529 061 00019, immatriculé au RCS de Clermont-Ferrand, carte professionnelle n°6302 2023 000 000 005 délivrée par la CCI de Clermont-Ferrand Transaction sur immeubles et fonds de commerce - Gestion immobilière - Syndic de copropriété, Garantie financière délivrée par GALIAN-SMABTP - 89, rue La Boétie 75008 Paris, montant de la garantie : 120 000€. Assurance Responsabilité Civile Professionnelle souscrite auprès de GALIAN- SMABTP N°RCP_01_171610H